

Le nouveau plan national pollinisateurs et sa déclinaison en région PDL



Contexte de la naissance du nouveau plan national pollinisateurs

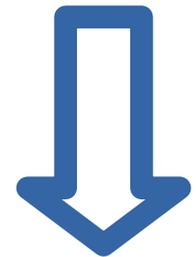
Achèvement fin 2020 du Plan national d'actions (PNA) « France Terre de Pollinisateurs »

GT pollinisateurs le 18 décembre 2020 : grandes lignes d'un plan gouvernemental en faveur des pollinisateurs

Articulation avec différentes politiques publiques et initiatives, européennes et nationales, qui peuvent être mobilisées en faveur des pollinisateurs

Nécessité d'assurer l'articulation des démarches et opportunités d'une mobilisation forte en faveur des pollinisateurs

=> Nouveau plan national pollinisateurs finalisé fin 2021




GOUVERNEMENT



Le plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation : => une démarche intégrée et globale

Un co-pilotage MTECT / MASA
Un plan d'une durée de cinq années (2021-26)

Objectifs généraux de cette organisation :

- Un plan national unique ciblant les pollinisateurs domestiques et sauvages, ainsi que la pollinisation.
- La convergence de l'ensemble des démarches qui contribuent à la protection et à la restauration des pollinisateurs.
- La mobilisation des différents acteurs et secteurs d'activités concernés / des politiques publiques pertinentes, nécessaires leviers pour une action efficace.
- La territorialisation du plan visant la démultiplication des actions au plus près du terrain.

Gouvernance du plan au niveau national

Comité de suivi du plan

- MTECT, MASA, 1 DREAL, 1 DRAAF, 3 EP, 2 organismes de recherche, 3 organisations techniques, 1 organisme consulaire, 2 syndic agricoles, 3 syndic apicoles, 3 organisations de producteurs, 3 associations de protection de l'environnement, 1 consommateur, 3 élus

Organisation par axe – 6 axes animés par différents (s) pilote (s) : MTECT → DEB, CGDD (avec appui OPIE)
MASA → DGPE, DGAL

- Organisation spécifique prévue :

* pour axe 1 « connaissances » : **comité scientifique**

* pour axe 6 « bonnes pratiques agricoles » : **comité de référencement**

=> Consigne : mise en place d'une animation régionale du plan, co-portée DREAL / DRAAF en vue de sa déclinaison

Structuration du plan national : 6 axes

1. Amélioration des connaissances scientifiques

pilote : MTECT/CGDD

Comité scientifique
(avec appui OPIE)

2. Leviers économiques et d'accompagnements des agriculteurs, des apiculteurs et des forestiers

pilote : MASA/DGPE

3. Accompagnement des autres secteurs d'activités (aménagement urbains, infrastructures linéaires, autres)

pilote : MTECT/DEB (avec appui OPIE)

4. Préservation du bon état de santé des abeilles ;

pilote : MASA/DGAL

5. Réglementation pour la protection des pollinisateurs lors de l'application des produits phytosanitaires

pilotes : MTECT/DGPR et DEB ; MASA/DGAL

6. Partage des bonnes pratiques agricoles

suivi global : MASA / MTECT

Le plan national pollinisateurs => territorialisation en PDL

Rappel du contexte :

- **Jusqu'à 2022** : portage MTECT du PNA France Terre de Pollinisateurs avec portage DREAL en régions
 - **A partir de 2022 (2023)** : Co-portage MTECT/MASA du plan national pollinisateurs avec 6 axes visant les pollinisateurs sauvages et domestiques.
- **Commande nationale aux** Préfets de région : mise en place avec DREAL et DRAAF d'une animation régionale du plan national avec répartition des tâches DREAL/DRAAF.

Objectifs en Pays de la Loire :

- Co-animation DREAL- DRAAF : 1 feuille de route opérationnelle globale pollinisateurs sauvages/domestiques pour territorialiser le plan national pour fin 2023 – début 2024
- Profiter des acquis du PNA FTP sur les aspects pollinisateurs sauvages
- S'appuyer sur les actions régionales existantes sur les aspects apiculture et pollinisateurs domestiques



FDR directement liée aux actions du plan national pour éviter rédaction d'une déclinaison lourde

Le plan national pollinisateurs => territorialisation en PDL

Attendus en termes de contenu de la feuille de route régionale :



- **Etat des lieux** des actions précédemment engagées en région PDL



- **Recensement des enjeux** de conservation des insectes pollinisateurs et de la valorisation de la pollinisation au niveau régional



- **Identification des lacunes existantes** pour parvenir à prendre en compte ces enjeux



- **Propositions d'actions concrètes** à conduire avec logique de priorisation et d'objectifs à atteindre au terme du plan national (2026)

Le plan national pollinisateurs => territorialisation en PDL

Copilotage	
DREAL	DRAAF
Animation globale (organisation COPIL, suivi d'indicateurs d'avancement, ...)	
Axe 1 : Connaissances animation : GRETIA → 2 à 3 GT à l'automne pour formaliser des actions	Axe 2 : Accompagnement projets agricoles, apicoles et forestiers animation : A définir
Axe 3 : Accompagnement autres projets animation : URCPIE	Axe 4 : Santé des abeilles animation : A définir
Axe transversal : Formation & Sensibilisation (dont Axe 6 : Partage des bonnes pratiques agricoles) animation envisagée : GRAINE ? (alimenté par besoins des différents axes)	

2 à 3 GT par axe à l'automne pour formaliser les fiches actions de la feuille de route

→ Objectif de validation de la feuille de route régionale début 2024 (CSRPN, CRB ?)